

SAINTE JAMME SUR SARTHE (72) - « Le Parc 2 »

Permis d'aménager n° PA 072 289 21 Z 0001

CERTIFICAT DE SURFACE DE PLANCHER (PCMI 9)

Selon l'article R.442-11 du code de l'urbanisme, je soussigné Anthony DROUIN, représentant la SARL BGBD AMENAGEMENT - FONCIER AMENAGEMENT, atteste la répartition des surfaces de plancher selon le tableau ci-dessous :

N° de Lot	Surface de plancher autorisée
4	165
5	165
6	170
7	190
8	150
9	150
Macrolot A	1 860m²
Macrolot B	500m²
Macrolot C	300m²
Macrolot D	950m²

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT (PCMI 10)

Selon l'article R. 431-22-1 a du code de l'urbanisme, atteste que les équipements desservant les lots n°4 à 9 et les Macrolots A , B, C et D sont achevés.

Le Mans, le 30 septembre 2025

SARL BGBD Aménagement 3 Rue René Hatet - 72000 Le Mans 02 43 86 64 76 - Siret 492 799 358 00055